Comment se connecter, où trouver les informations ?

Les outils d'information et d'inscription

Le système d'information et d'aide pour les mutations SIAM est accessible via i-Prof.

Il permet :

- d'accéder à des informations générales sur le mouvement (note de service, calendrier)
- d'accéder à la liste des postes vacants. Cette liste est purement indicative, des postes étant susceptibles de se libérer notamment par le jeu des mutations
- de consulter la liste des postes proposés dans le cadre du mouvement spécifique académique
- de saisir sa demande de mutation
- de consulter son dossier administratif individuel et de calculer le barème
- de connaître le barème arrêté pour le projet de mouvement ainsi que le résultat de la demande de mutation. Les personnels peuvent demander l'interdiction d'affichage des résultats les concernant.

Le site web académique

Il permet d'accéder aux informations suivantes :

Ia consultation des postes :

- la liste des postes vacants classés par discipline puis par département avec les commentaires associés (sont indiqués les compléments de services connus avant l'ouverture du serveur)
- la liste des postes SPEA vacants avec leur fiche de poste

Ies documents de référence

- les textes nationaux
- les circulaires académiques

Ies renseignements pratiques

- l'annuaire de la division des personnels enseignants
- l'analyse et le bilan du mouvement intra-académique de l'année précédente
- le guide du titulaire remplaçant

Ies informations sur les établissements et communes de l'académie

- la carte des zones de remplacement
- la liste des établissements classés APV
- la présentation de chaque établissement du second degré
- la liste des groupes de communes
- la liste des communes comportant un établissement public du second degré

les questions les plus fréquentes

Accès au Système d'Information et d'Aide aux Mutations

L'accès à SIAM peut être réalisé à partir de tout poste informatique connecté à internet à partir des adresses suivantes :

- depuis le site du ministère de l'éducation nationale : http://education.gouv.fr/iprof-siam
- pour les personnels de l'académie : depuis le site de l'académie en vous connectant à ETNA ou via i-Prof
- pour les entrants, depuis le site i-Prof de votre académie d'origine.

Pour accéder à i-Prof vous devez vous authentifier en saisissant votre « compte utilisateur » et votre « mot de passe ».





Contactez la division des personnels enseignants ou le dispositif d'accueil mouvement de votre académie d'origine





